

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 30 (1904)
Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et l'Italie. La création de la navigation fluviale entre Bâle et Strassbourg amènerait pour l'industrie suisse une économie annuelle de 5 millions. Le fer et le charbon, dont nous sommes tributaires de l'étranger, pourraient facilement être amenés jusqu'à Bâle et plus tard jusque dans l'intérieur de la Suisse.

M. l'ingénieur Rusca, de Locarno, fait un résumé de la question de la navigation dans la haute Italie. Cet Etat, possesseur de près de 2500 km. de canaux, projette de relier Milan au Pô par un nouveau canal sur Lodi et Crémone.

L'intérêt de la Suisse serait de se relier à Milan par une voie navigable partant de Serto-Calende au Sud du lac Majeur.

Par le Gothard et le Simplon (en reliant les deux lacs de Neuchâtel et du Léman) les transports du Rhin seraient ainsi reliés à la navigation fluviale de la haute Italie.

L'assemblée adopte ensuite les statuts, lesquels portent que la Société a pour but de préparer et étudier les moyens de rendre navigable aux grands bateaux et chalands le Rhin de Strassbourg à Bâle et à Constance.

Un organe, le *Verkehrswirtschaftliche Rundschau*, paraîtra au moins une fois par mois et tiendra les membres de la Société au courant des travaux, des essais de navigation, etc., qui seront exécutés.

Le Comité, nommé par acclamation, est présidé par M. le Dr Speiser, conseiller national, à Bâle; M. le colonel du génie Alioth est nommé vice-président.

Diverses commissions ont été nommées pour s'occuper spécialement de la partie littéraire, économique et technique. M. le colonel Pfund, instructeur en chef du génie, fait partie de cette dernière. L'administrateur de la Société est M. l'ingénieur Gelpke, de Bâle.

Enfin, des groupes locaux seront constitués en vue d'une propagande à faire en faveur de la question de la navigation en Suisse. Sont désignés pour former ces groupes: M. le professeur Becker, à Zurich, pour la Suisse orientale; M. l'ingénieur Rusca, de Locarno, pour la Suisse italienne; M. Stauffacher, à Bâle, pour la ville de Bâle; M. l'inspecteur fédéral en chef A. de Morlot, pour la Suisse occidentale, et M. Deluz, ingénieur, à Lausanne, pour la Suisse romande.

La cotisation annuelle est de 20 fr. pour les personnes et de 40 fr. pour les corporations ou sociétés.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

3^e séance ordinaire, le 17 décembre 1904.

Présidence de M. Isoz, président.

La séance est ouverte à 8 1/2 h. par la lecture du procès-verbal, qui est adopté.

Le président lit une notice biographique de M. Emile Cuénod, ingénieur, sur notre regretté collègue M. David Doret, sculpteur, auquel l'assemblée rend hommage en se levant¹.

M. Deluz, ingénieur, rapporte sur l'assemblée constitutive de l'Association pour la navigation fluviale en Suisse, à Bâle. Il n'y a pas lieu pour le moment de prendre des résolutions, mais le rapporteur démontre l'intérêt que cette entreprise a pour nous.

M. Henri Meyer, architecte, rapporte, au nom de la majorité de la commission nommée pour l'étude de l'opportunité d'une limitation des participants aux concours d'architecture pour bâtiments peu importants. La majorité se prononce pour le statu quo. M. Verrey, architecte, qui a fait minorité dans la commission, explique les raisons qui, à son avis, militaient pour une organisation de concours cantonaux ou régionaux.

L'assemblée adopte les conclusions de la majorité de la commission.

¹ Voir page 433.

M. Meyer nous entretient ensuite des concours d'architecture en général. Il compare les conditions faites chez nous et ailleurs aux architectes; il s'attache particulièrement aux articles 9 et 12 du règlement établi par la Société suisse des ingénieurs et des architectes pour les concours d'architecture¹.

D'après la statistique que M. Meyer s'est donné la peine de faire, le montant des primes accordées dans les concours d'architecture représente le 1,4 % des devis en Allemagne, le 2 % en France et le 0,7 % en Suisse, où ce chiffre est même descendu à 0,4 % pour le Musée de Genève.

L'orateur trouve que chez nous l'on confie trop peu souvent l'exécution à l'auteur du projet ayant eu le premier prix. Il y a une tendance à abuser des concours d'architecture pour se procurer à peu de frais des idées.

On décide de confier l'étude d'une révision éventuelle des articles 9 et 12 et des voies et moyens pour en assurer l'application à la commission précédemment nommée, à laquelle, sur la demande de M. Meyer, architecte, on adjoint M. Oulevey, architecte.

Ensuite la parole est donnée à M. S. de Mollins, qui nous présente avec projections lumineuses de nombreuses et intéressantes applications nouvelles du béton armé.

La séance, qui comptait une trentaine de participants, est levée un peu après 10 1/2 h.

Le Secrétaire.

¹ Voir N° du 25 janvier 1904, page 103.

CONCOURS

Collège suburbain de Vauseyon, à Neuchâtel¹.

Rapport au Conseil communal.

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres du Conseil communal,

Vous nous avez fait l'honneur de nous charger d'examiner les plans envoyés au concours ouvert pour un collège à Vauseyon.

Nous nous sommes réunis le 7 décembre courant et après avoir examiné l'emplacement du futur collège, nous nous sommes constitués en choisissant comme président M. Porchat, directeur des Travaux publics, et comme secrétaire-rapporteur, M. Léon Fulpius, architecte.

Nous nous sommes rendus à la Galerie Léopold-Robert où étaient exposés les plans envoyés, au nombre de 71 et désignés comme suit:

1. Soleil. — 2. Pulchre, bene, recte. — 3. 15 novembre. — 4. Collège. — 5. 1904. — 6. Fidelitas. — 7. A. B. C. — 8. Fiat lux. — 9. In die Westschweiz. — 10. Pestalozzi. — 11. Arc en ciel. — 12. Hébé. — 13. Rose. — 14. Pourquoi?. — 15. Jeunesse. — 16. Près Neuchâtel. — 17. Ora et labora. — 18. Soleillé. — 19. Cimetière. — 20. Manette. — 21. Seyon. — 22. La Tourne. — 23. Aux 4 vents. — 24. Age quod agis. — 25. Volkshilfungsstätte. — 26. Eclair. — 27. J! — 28. Bondelle. — 29. Cloche. — 30. Babillard. — 31. Vieux châtel. — 32. Hygiène. — 33. Simple. — 34. Essai. — 35. Dernière rose 1904. — 36. Areuse. — 37. Sans luxe. — 38. Skizze. — 39. L'Aigle. — 40. Porte bonheur. — 41. Stella. — 42. Minuit. — 43. Seyon II. — 44. Jura. — 45. Für die lieben Kleinen. — 46. Sud-Ost. — 47. 1856. — 48. Zenith. — 49. Unité. — 50. Neuf châtel. — 51. Vauseyon. — 52. Clair II. — 53. Clair. — 54. Sud-Ouest. — 55. En avant. — 56. Aux enfants du 6^e au 12^e année. — 57. Bonbi. — 58. Etoile. — 59. Marcelle. — 60. Gibet. — 61. Suchiez. — 62. Pour les gosses. — 63. Pestalozzi II. — 64. Zut II. — 65. Aux enfants. — 66. Chaumont. — 67. Rouge et vert. — 68. Zut. — 69. Auch eine Idee. — 70. Globule. — 71. Maillefer.

M. le président nous a annoncé que le bureau des travaux avait fait la vérification des mémoires et calculs accompagnant les plans.

Un premier examen a eu lieu, à la suite duquel le jury a éliminé les projets qui, soit par des défauts graves de compo-

¹ Voir N° du 10 décembre 1904, page 420.